

Observation 248 du 08/03/2023

Monsieur l'Enquêteur,

Je prends connaissance de cette enquête pour en profiter pour vous dire combien il est malheureux de savoir que l'Etat veut toujours et encore installer ces engins épouvantables.

J'ai dû vendre ma résidence secondaire en province car une ribambelle d'éoliennes allait être installée. C'est le début de la ruine pour l'économie locale car personne ne veut investir dans un endroit d'où la vue sera défigurée par les éoliennes, sans compter les 20 tonnes de béton qui ne seront jamais enlevées, sauf à être « vaguement grattées » sur 40 cm selon les normes européennes... C'est de la foutaise. Parle-t'on réellement d'écologie ... ?! Pauvres agriculteurs (sauf le propriétaire du champ où elles sont installées : c'est - dans un premier temps- le jackpot...).

C'est tragique de penser que machines de 200 m, non seulement défigurent le paysage, font fuir le gibier et envoient des ondes sonores très désagréables. Un problème acoustique se pose alors. Et cela fait fuir les chauve-souris qui font partie des insectes pollinisateurs ...

Visuellement, lors des premières installations, les éoliennes faisaient 110 m de haut avec un périmètre de 600 m autour des maisons pour ne pas impacter les habitants. Désormais, elles atteignent 200 m mais le périmètre de protection des habitations n'a pas progressé pour autant : est-ce bien normal ?

Les dirigeants indiquent que cela conforte la production d'électricité : cela est strictement faux car ces machines dépendent du vent qui est alternatif...

Les voies d'accès aux éoliennes sont à la charge de la commune, paraît-il ? Sympa pour ceux qui ne profitent pas des dividendes versées par l'entreprise qui les installe... et que se passe-t'il pour les nappes phréatiques ?

Espérant que ma requête sera prise en considération pour NE PAS INSTALLER CES MACHINES ATROCES,

Cordialement,

Geneviève MOREAU

Pourquoi être à la campagne pour SUBIR ces inconvénients ? Vous devriez les installer à proximité des villes : ça ne dérangerait pas les riverains qui habitent dans des tours...



Genevieve MOREAU

Assistante de Direction

Direction Ingénierie et des Services au
Territoire